

DEMANDE D'INSCRIPTION SUR LA LISTE DES ELEVEURS

Formulaire à adresser, avec le règlement correspondant, à :

Philippe LAVERGNE
Trésorier de l'AMCF
44 rue des Bordes
91450 ETIOLLES

ATTENTION : NOUVELLES MODALITES

La parution sur le site de l'AMCF, et dans une des revues annuelles Malamute Passion, de la liste des éleveurs, est réservée aux adhérents de l'AMCF depuis plus d'un an, à jour de leur cotisation.

Les éleveurs sont cités dans l'ordre d'arrivée du présent formulaire chez le trésorier. Toutefois, les éleveurs sélectionnés SCC seront inscrits en tête de liste.

L'inscription sur la liste des éleveurs entraîne la parution automatique et gratuite de toutes les portées, sans exception, annoncées sur le site de la SCC. L'annonce paraît jusqu'à l'âge de trois mois des chiots.

Les éleveurs étrangers s'engagent sur l'honneur à nous déclarer l'intégralité de leurs portées.

Dans un premier temps, ces portées seront classées dans la rubrique « autres portées ».

Les documents justificatifs habituels des portées réalisées dans le respect de nos directives d'élevage devront nous être transmis au plus vite. L'annonce apparaîtra alors dans la rubrique « respect des directives d'élevage ».

Si nous ne sommes pas en possession de ces documents pour quelle que raison que ce soit, les portées resteront inscrites dans le cadre « autres portées ».

Nous vous conseillons donc de surveiller attentivement la page portées du site AMCF, afin de nous faire parvenir rapidement les photos des parents, ainsi que la copie des documents nécessaires à l'inscription de vos portées dans la bonne rubrique (formulaire habituel « annonce de portée » à utiliser).

ELEVEUR

NOM :

Prénom :

Affixe de l'élevage :

Seuls les affixes effectivement délivrés seront cités. La mention « affixe en cours » n'est pas admise.

N° éleveur SCC : Date de délivrance du certificat de capacité :

Adresse :

Code Postal : Ville : Pays :

Téléphone fixe : Téléphone portable :

Adresse mail : Site Internet :

PRIX DE L'ANNONCE POUR UNE ANNEE CIVILE

Gratuit pour les élevages sélectionnés SCC/AMCF.

15 € à joindre à votre demande, par chèque à l'ordre de l'AMCF ou par virement (IBAN à demander au trésorier philippelavergne@sfr.fr)

Donne droit aux annonces de portées gratuites.

Cette annonce sera immédiatement supprimée sans possibilité de remboursement en cas de manquement grave à l'éthique de l'élevage.

J'autorise l'AMCF à publier dans les annonces de portées les résultats des dépistages obligatoires.

Date :

Signature :

